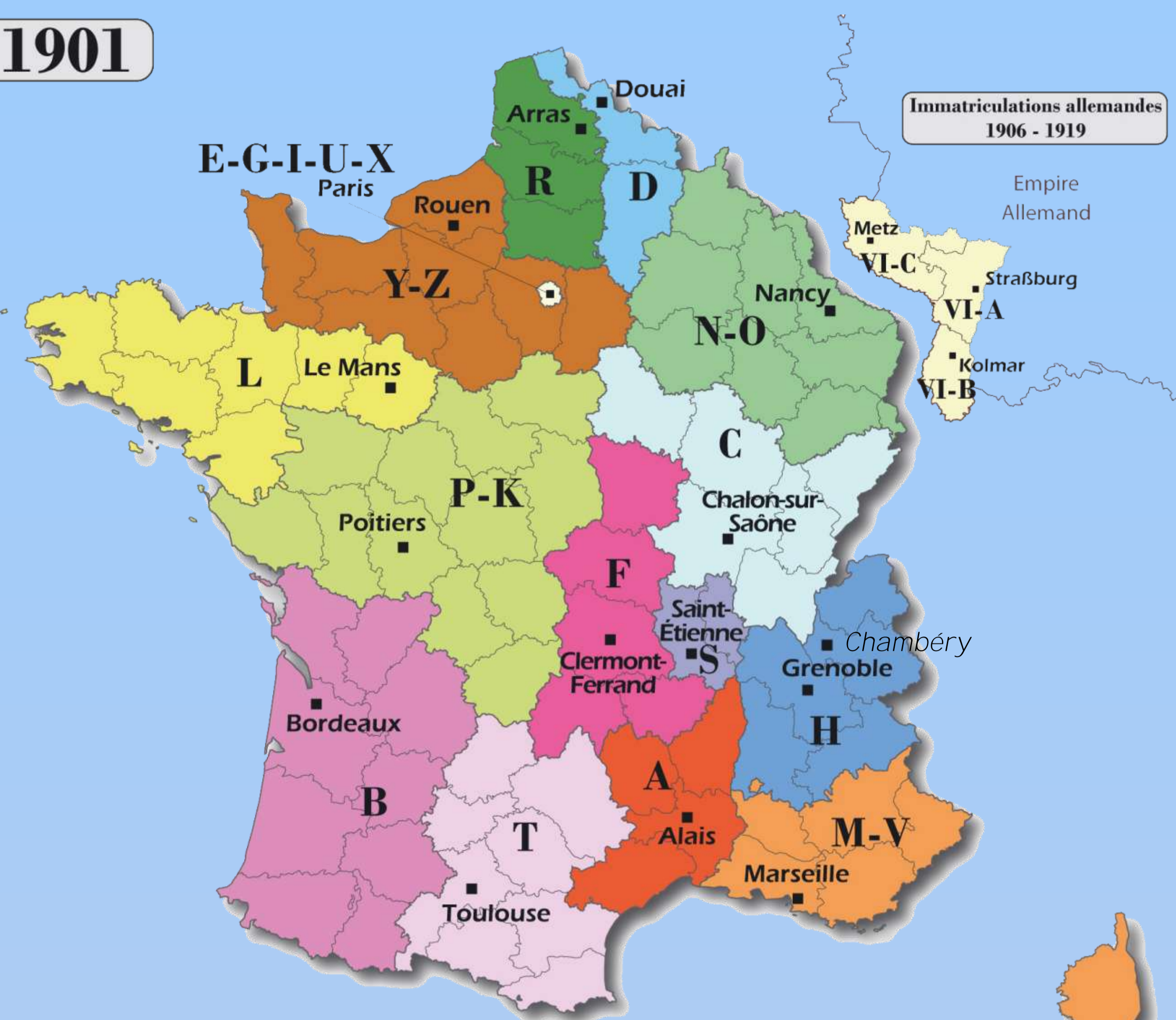


16 septembre 1901 - 29 septembre 1928 le 1^{er} système d'immatriculation français

1901



L'arrondissement de Paris qui coïncidait avec le département de la Seine s'est vu affecter dès 1901 les cinq lettres E G I U X qui peuvent aussi former le mot « EXIGU ».

Non affectée en 1901 à un arrondissement, la lettre W fut dédiée en avril 1909 aux véhicules à vendre. Cent ans après, elle a toujours la même finalité, identifier les véhicules « garage » en W et ceux en attente d'immatriculation en WW.

Découpage des arrondissements minéralogiques et attribution des lettres

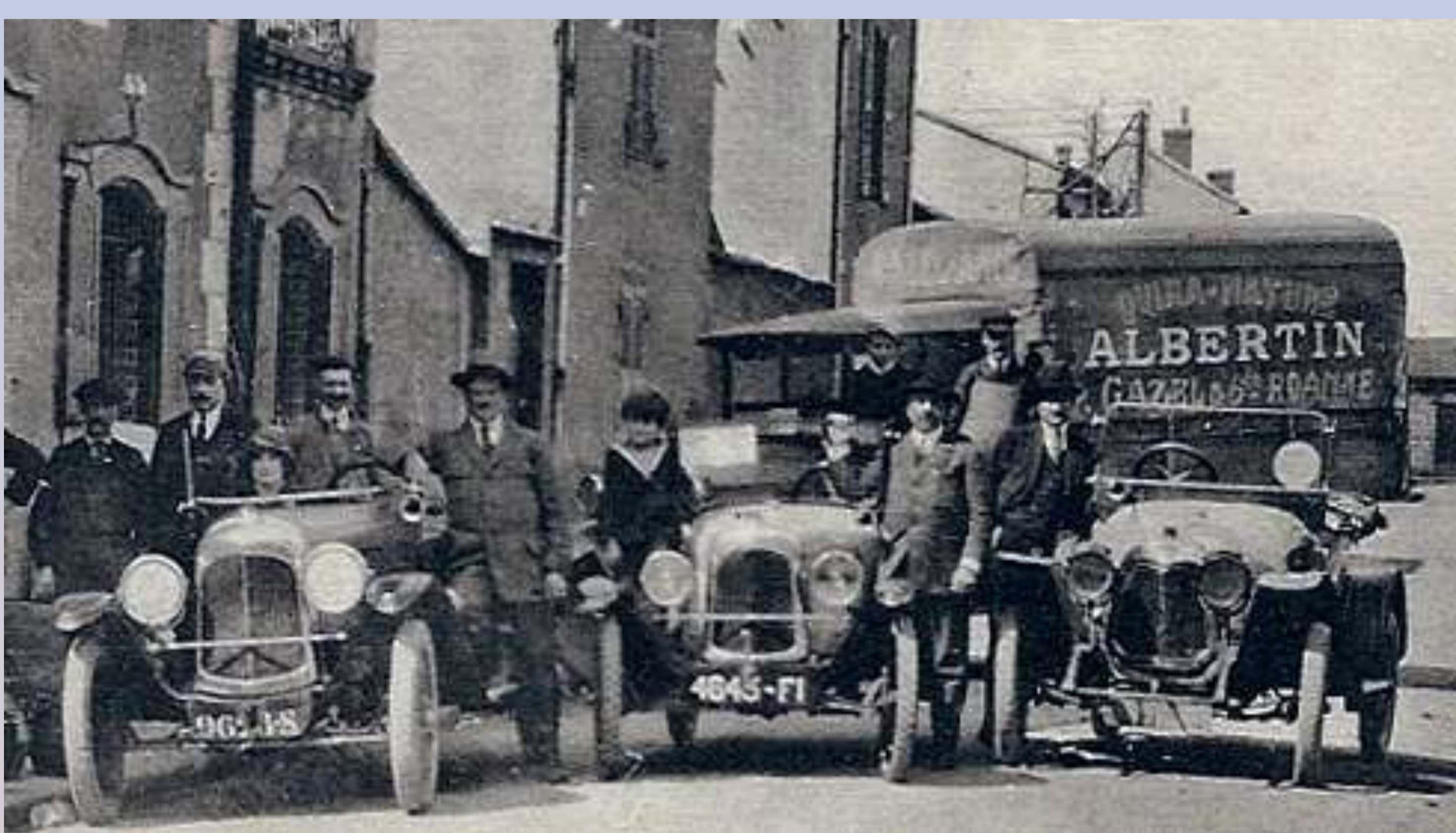


EE : Paris, mai 1903

Depuis 1871, l'Alsace-Lorraine était allemande, ses véhicules furent immatriculés au sein du premier système déployé dans le pays à partir de 1906, avec attribution du préfixe VI.



VI-C : Moselle (Kreis de Sarrebourg), fin 1909

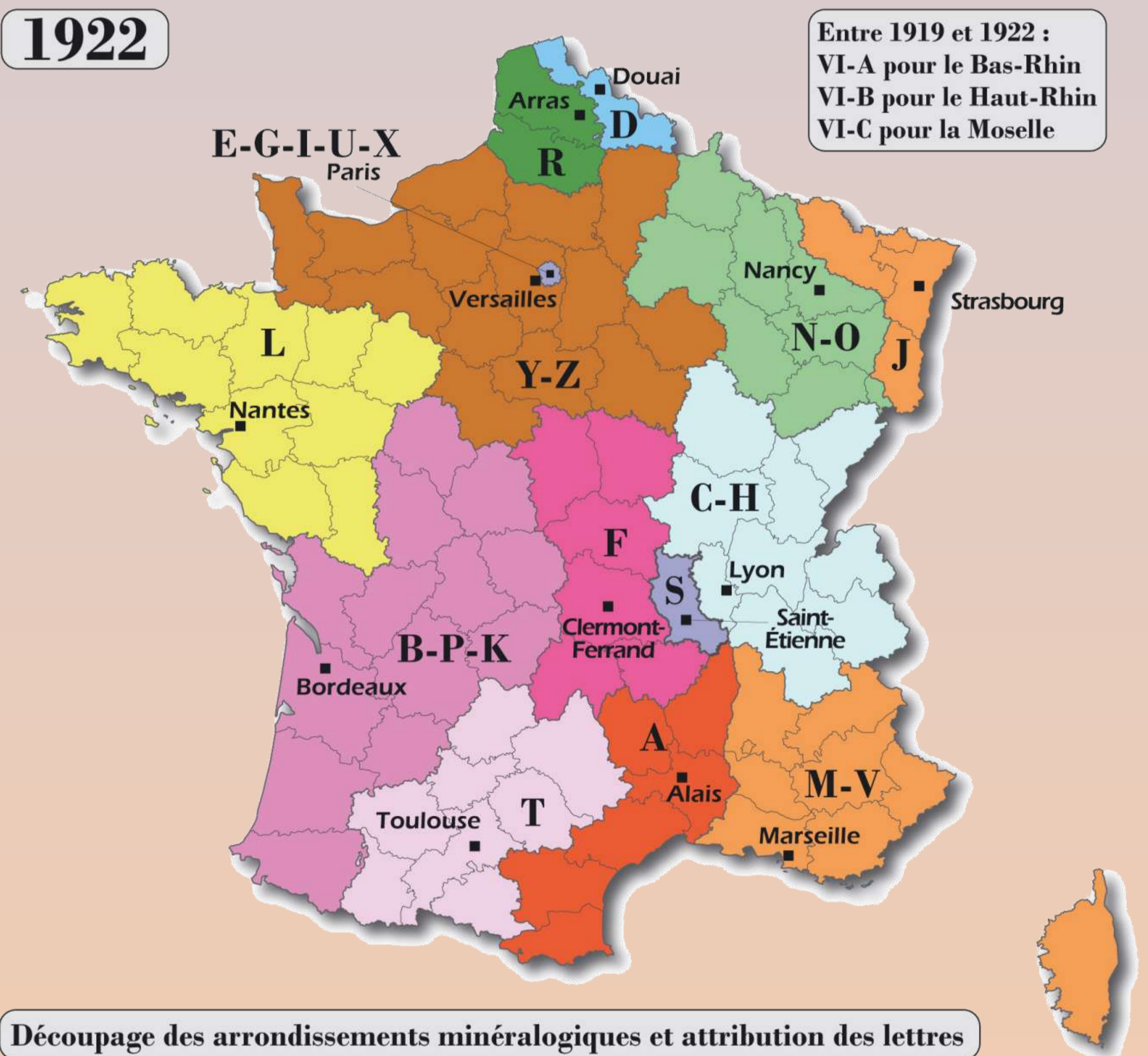


F1 : ardt de Clermont-Ferrand, janvier 1923

Au début des années 1920, chaque préfecture fut autorisée pour les véhicules de son département, à employer des tranches de numéros bien définies. Cette première forme de départementalisation ne fut terminée qu'au début de 1923. Ceci a pour conséquence de faciliter à partir de cette date la localisation des photos de véhicules, en plus de leur datation.

La lettre J, non utilisée jusque-là, fut affectée à l'arrondissement de Strasbourg (Alsace et Moselle) en 1922.

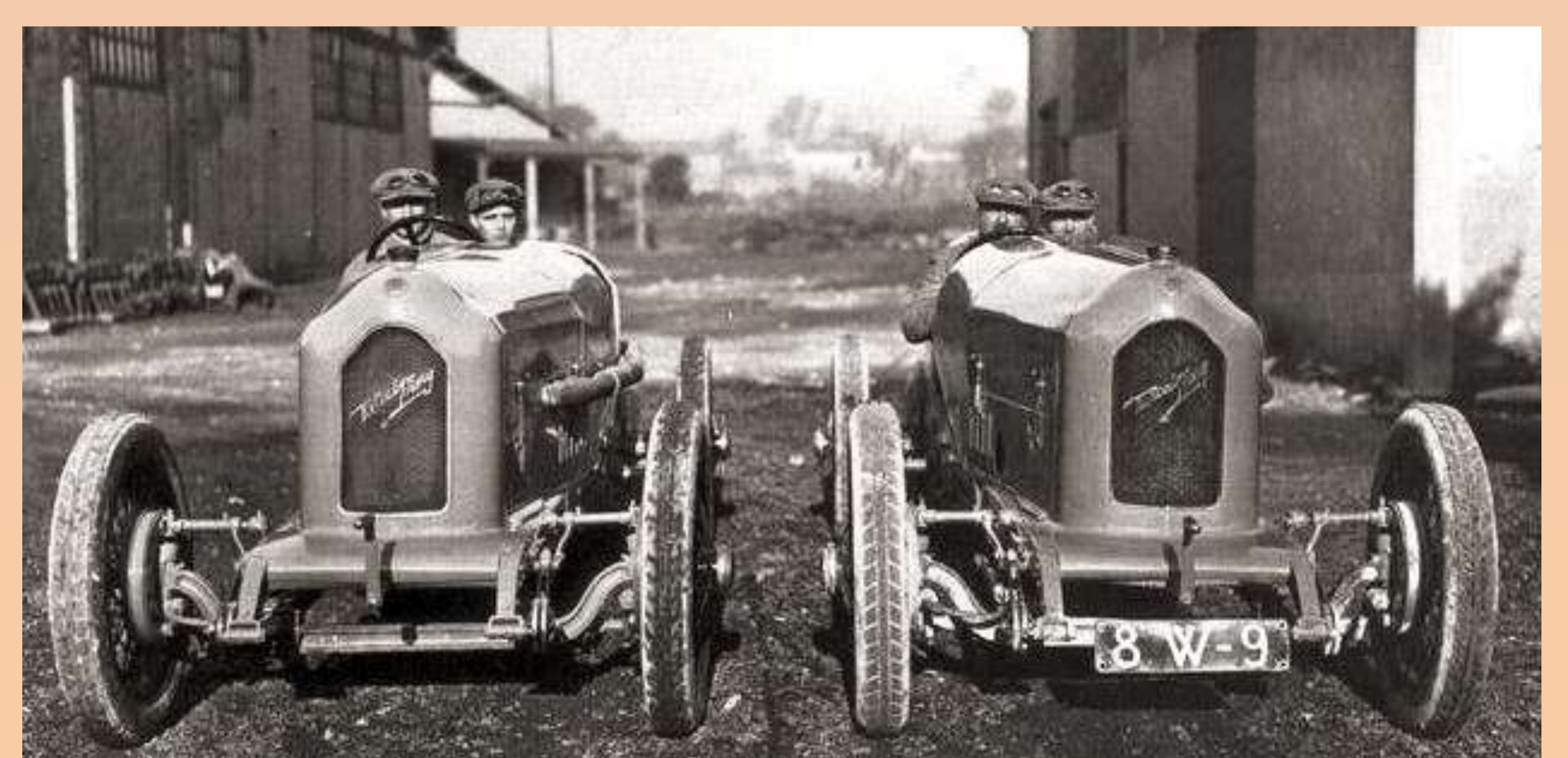
1922



Découpage des arrondissements minéralogiques et attribution des lettres



C25 : Rhône, fin 1926 / début 1927



W9 : ardt de Marseille, véhicules à vendre